

# Projet éolien de Riaillé

Lettre d'information #1

Juillet 2026

## UN NOUVEAU PROJET EOLIEN ETUDIÉ SUR VOTRE COMMUNE

La commune de Riaillé est engagée dans le développement des énergies renouvelables depuis déjà plusieurs années. Dans la continuité de cette dynamique de production locale, la société RWE Renouvelables France s'apprête à étudier l'opportunité de réaliser un nouveau projet éolien au sud de la commune.



Après une phase de préfaisabilité et d'échanges avec les élus, des études seront menées pendant environ deux ans afin d'évaluer la ressource en vent ainsi que les enjeux environnementaux, paysagers et techniques du projet.

Ces études permettront de répondre aux questions que vous vous posez : combien d'éoliennes ? De quelle taille ? À quels emplacements ? Plus largement, elles permettront de déterminer si un nouveau projet est pertinent et peut contribuer, aux côtés des installations existantes, à répondre aux besoins en électricité renouvelable et aux objectifs de transition énergétique.

Ce projet de transition énergétique et écologique, nous le développerons en toute transparence et en concertation, en vous tenant régulièrement informés à chaque étape du projet.

Bonne lecture !

**Agathe Lesage**
Cheffe de projet RWE Renouvelables France

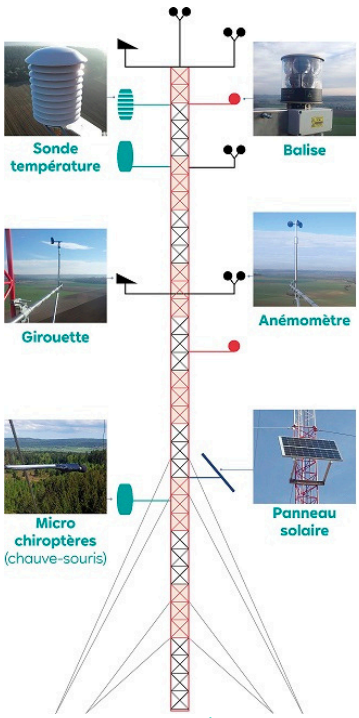



*Illustration : schéma d'un mât de mesure*

## LA PREMIÈRE ÉTAPE : LA POSE DU MÂT DE MESURE

Dans le cadre d'une étude de faisabilité d'un projet éolien, il est essentiel de disposer de données récentes et locales sur la ressource en vent. La conception du projet (implantation et modèle retenu d'éolienne) dépend en partie de ces données.

Vous avez peut être pu apercevoir un mât de mesure d'une hauteur de 120 m (qui ressemble à une antenne) qui a été installé en juillet 2026 au sein de la zone de projet, pour une durée d'environ un à deux ans.

Il comporte des girouettes et anémomètres à différentes hauteurs. Ces instruments nous donneront des informations sur la vitesse et la direction des vents dominants. Des micros seront également installés pour enregistrer l'activité des chiroptères (chauves-souris) en altitude, dans le cadre de l'étude environnementale.

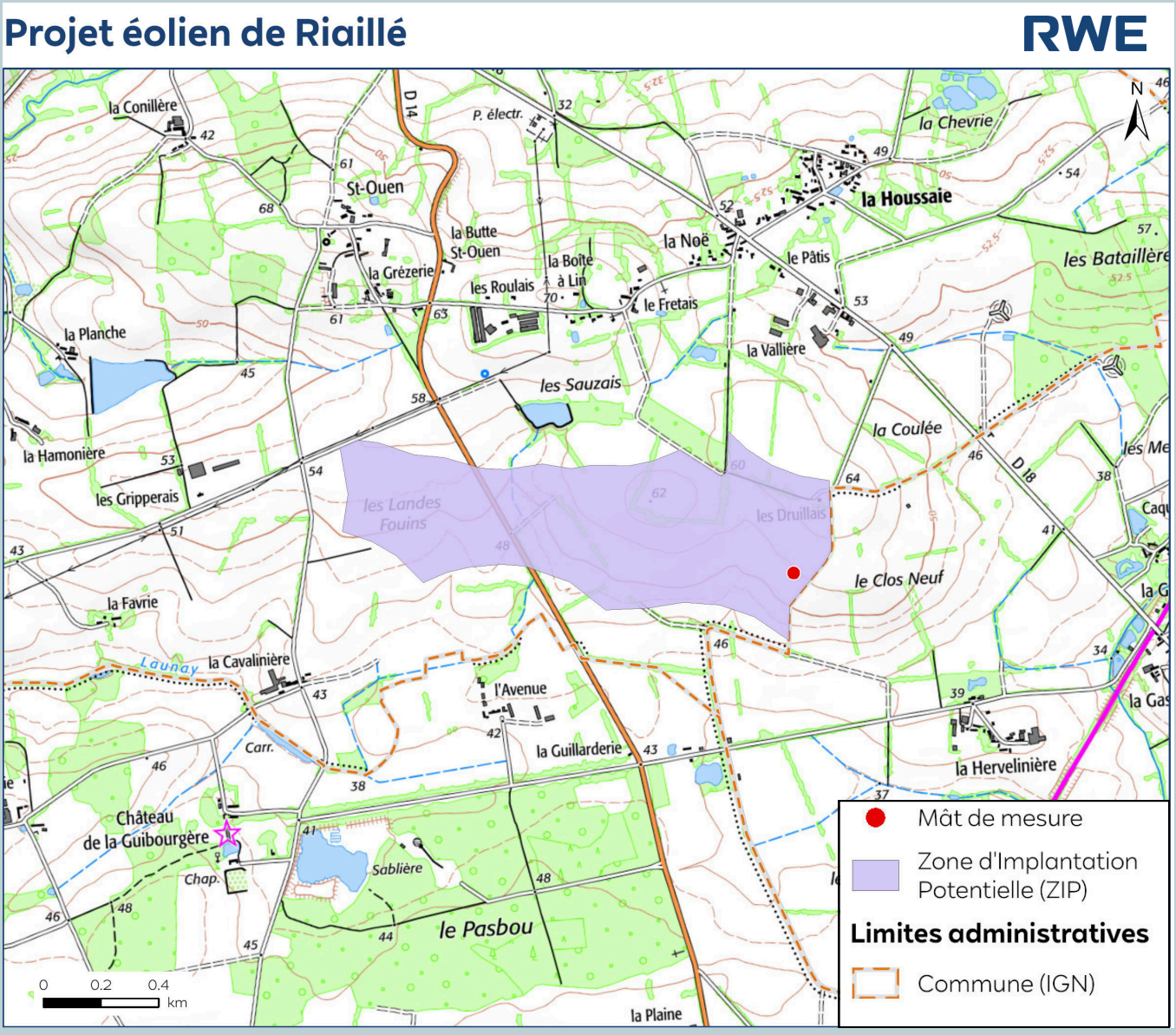
# Le choix de la zone de projet

## POURQUOI LA COMMUNE DE RIAILLÉ EST-ELLE COMPATIBLE À L'ÉOLIEN ?

Le choix d'un territoire pouvant accueillir des éoliennes repose d'abord sur le respect de la règlementation française, à savoir :

- être éloigné de minimum 500 mètres aux habitations
- ne pas gêner les radars de l'armée de l'air
- ne pas gêner les radars météorologiques
- ne pas se situer sur une zone naturelle protégée ou un réservoir de biodiversité
- être éloigné de minimum 500 mètres des sites patrimoniaux

**A Riaillé, la zone délimitée en violet ci-dessous respecte l'ensemble de ces règles et peut donc potentiellement accueillir un projet éolien, sous réserve des résultats de l'étude d'impact environnementale et paysagère.** L'ensemble de la zone sera donc étudiée pour définir un projet qui respecte la biodiversité et le cadre de vie des habitants. Cette étude commence par la pose du mât de mesure pour une durée d'environ un à deux ans.



# Le planning et les études du projet

Le développement d'un projet éolien est une démarche exigeante sur le long terme (5 à 7 ans en moyenne, en France) et s'appuie sur d'importantes études qui seront réalisées par des bureaux d'études indépendants : naturalistes, paysagers et acoustiques notamment. Les résultats de ces études nous permettront d'avancer dans la définition du projet éolien : nombre, gabarit et emplacements des machines.

**Définition de l'aire d'étude**
2026

**ÉTUDE DE FAISABILITÉ**
2025

**ÉTUDE DU PROJET**
2026-2027

**Dépôt de la demande d'autorisation environnementale -** 2027

**INSTRUCTION DU PROJET**
2028-2029

**CONSTRUCTION ET EXPLOITATION**

**Décision préfectorale**
2029



## L'étude environnementale

Réalisée sur un cycle biologique complet, l'étude environnementale repose à la fois sur des études bibliographiques et des relevés de terrain. Pour les chauves-souris, ces expertises de terrain sont complétées par des écoutes au sol et en hauteur, réalisées en continu à l'aide de micros fixés sur le mât de mesure. Dans un second temps, l'étude visera à proposer des mesures pour **Eviter-Réduire-Compenser** les impacts potentiels.



## L'étude paysagère

Elle analyse l'état initial dans lequel s'inscrit le projet éolien : présence de monuments historiques, de sites emblématiques, de structures naturelles, de reliefs, etc.
Puis elle recense les zones de visibilité et de sensibilité du projet éolien, et réalise des photo-montages pour simuler l'impact visuel du parc depuis une quarantaine de points de vue. A partir de là, l'implantation est réétudiée pour atténuer la visibilité.



## L'étude acoustique

L'étude acoustique consiste à poser des sonomètres au sein des habitations proches de la zone de projet durant 4 à 6 semaines (avec l'accord des riverains concernés). Les données récoltées permettent de connaître l'ambiance sonore de la zone et de simuler l'impact acoustique du parc, afin d'anticiper d'éventuels dépassements réglementaires et de prévoir le bridage voire l'arrêt des éoliennes sur les périodes déterminées comme sensibles.

# Les avantages de l'éolien

## Une production propre

12 mois, c'est le temps dont a besoin une éolienne pour produire la quantité d'énergie[1] qui a été nécessaire à sa fabrication et son installation, c'est ce qu'on appelle le temps de retour énergétique. Pendant l'exploitation, l'éolienne n'émet aucun gaz à effet de serre et ne produit aucun déchet. Enfin, une éolienne est recyclable à 95 % en fin de vie.

## Une faible emprise au sol

Une plateforme éolienne nécessite une vingtaine d'ares au sol, elle n'est pas concurrente des activités agricoles.

## Une ressource importante et inépuisable

Grâce à ses façades maritimes, la France possède le 2ème gisement de vent en Europe. À un instant T, le vent souffle toujours quelque part sur le territoire.

## Objectifs régionaux

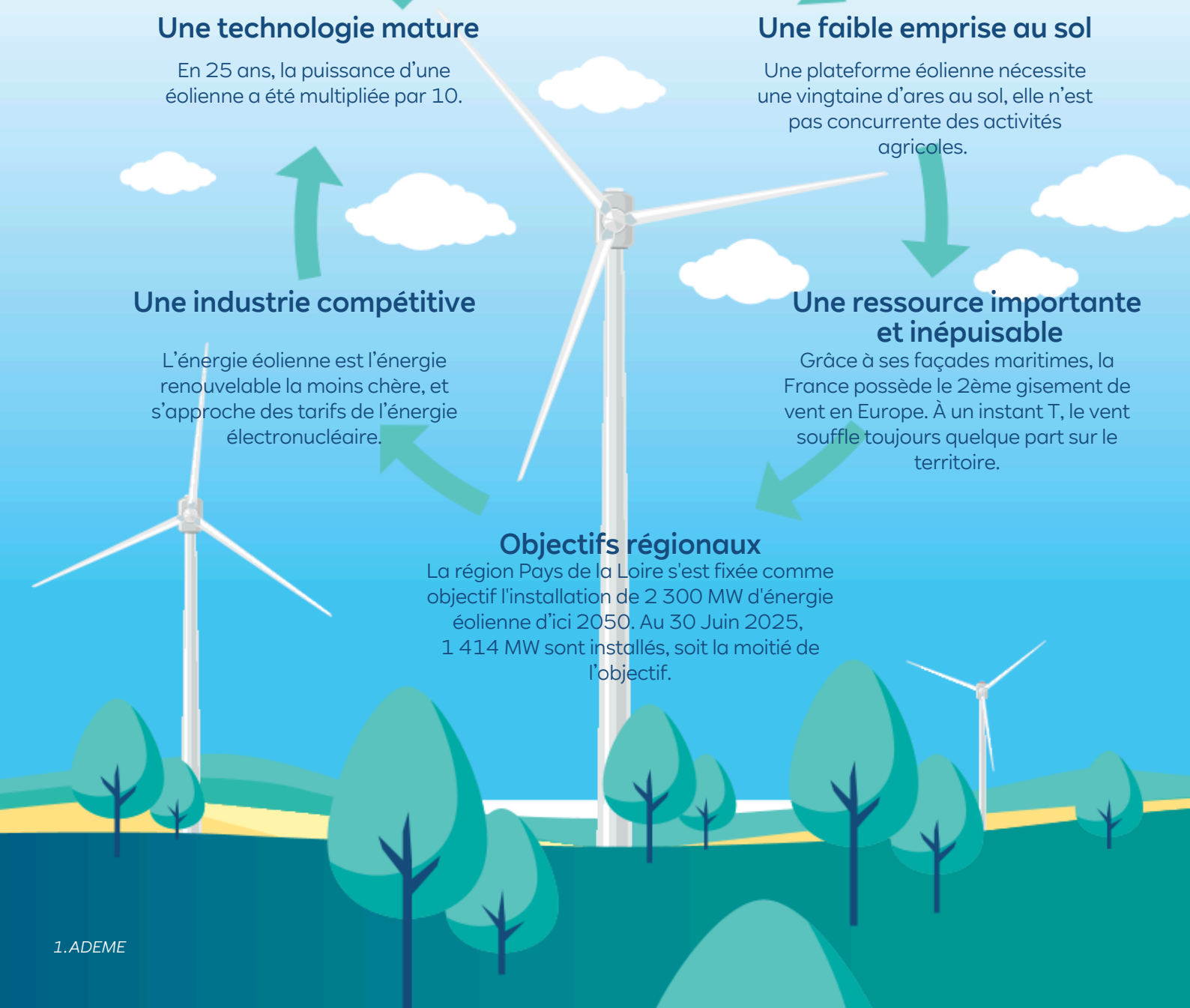
La région Pays de la Loire s'est fixée comme objectif l'installation de 2 300 MW d'énergie éolienne d'ici 2050. Au 30 Juin 2025, 1 414 MW sont installés, soit la moitié de l'objectif.

## Une industrie compétitive

L'énergie éolienne est l'énergie renouvelable la moins chère, et s'approche des tarifs de l'énergie électronucléaire.

## Une technologie mature

En 25 ans, la puissance d'une éolienne a été multipliée par 10.



*1.ADEME*

# Foire aux questions

**Pourquoi développer l'éolien terrestre en France ?**
L'énergie éolienne ne rejette pas de $CO_2$ et contribue donc à réduire notre dépendance aux énergies fossiles et à lutter contre le changement climatique.

Aussi, la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) fixe un objectif d'environ 31 GW de puissance installée d'ici 2030, contre 24 GW aujourd'hui.

A l'échelle locale, la communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) ambitionne de couvrir 100 % de la consommation énergétique locale par des énergies renouvelables d'ici 2050 (contre 14% en en 2021). Atteindre cette cible implique donc de continuer le développement des énergies renouvelables.

Au-delà de ses bénéfices environnementaux, la filière éolienne participe au développement économique et représente plus de 25 000 emplois.

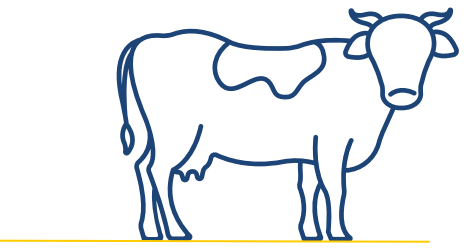
## La durée de vie d'une éolienne est comprise entre 25 ans et 40 ans.

**Que se passe-t-il à la fin de l'exploitation du parc ?**
A la fin de leur exploitation, les éoliennes sont démantelées entièrement : les mâts, les pales et les fondations sont retirés et, depuis le 1er janvier 2024, 95 % de leur masse totale (fondations incluses) doit être réutilisés ou recyclée. La société RWE est responsable du démantèlement et en aucun cas il n'est demandé au propriétaire de la parcelle ou à la commune de réaliser le démantèlement à sa place, même en cas de faillite.
Les fondations excavées sont ensuite remblayées par de la terre de caractéristique comparable à la terre en place à proximité de l'installation.

**Quelles sont les retombées économiques d'un projet éolien pour le territoire ?**
Un projet éolien génère des retombées économiques pour le territoire d'implantation, sous de multiples formes. Premièrement, sous la forme de taxes perçues par les communes et la Communauté de communes (Impôt Forfaitaire des Entreprises de Réseaux, Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, Cotisations Foncière des Entreprises etc.) Des estimations pourront être présentées lorsque le nombre d'éoliennes et leur puissance seront connus plus précisément. Deuxièmement, sous la forme de création d'emplois. Et troisièmement via des mesures d'accompagnement qui seront définies avec les acteurs locaux.

30

**C'est le nombre d'emplois créés pour la construction et la maintenance d'un parc de 3 éoliennes (prestataires inclus).**



**Les éoliennes ont-elles un impact sur la santé animale ?**
Les études menées en France et à l'étranger (ANSES, INRAe) montrent que les éoliennes n'ont pas d'impact avéré sur la santé ou le comportement des animaux. Lorsque des difficultés sont observées dans un élevage proche d'un parc éolien, cela peut être dû à d'autres causes locales (installations électriques défectueuses, changements d'habitude du troupeau). Chaque situation doit être analysée précisément, c'est pourquoi RWE met le dialogue avec les exploitants au cœur de sa démarche de concertation pendant la construction et l'exploitation du parc éolien.

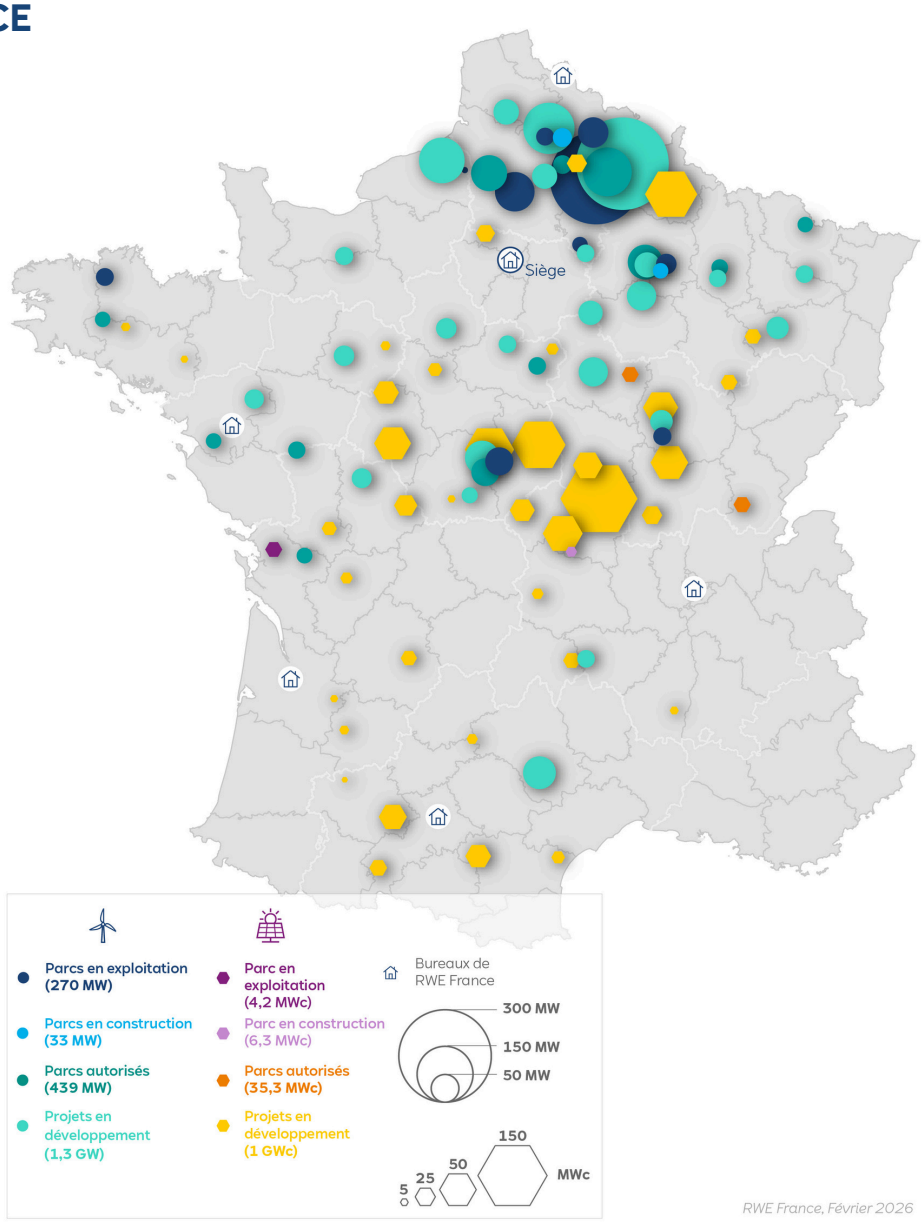
# Qui sommes-nous ?

## RWE RENOUVELABLES FRANCE

Filiale du groupe RWE, RWE Renouvelables France est une Société à mission en France qui compte parmi les principaux développeurs et producteurs d'énergies renouvelables. Avec plus de 200 collaborateurs répartis à travers 6 agences régionales, nos équipes développent, financent, construisent et exploitent des parcs éoliens et solaires.

## NOTRE PRÉSENCE EN PAYS DE LA LOIRE

Du fait d'un régime de vent favorable, les Pays de la Loire sont une région dont le potentiel de développement éolien lui permet de participer pleinement à la transition énergétique. Notre société est à l'origine du développement de plusieurs parcs éolien et solaire en Loire Atlantique, Vendée, Maine-et-Loire et Sarthe. Ainsi, nous accompagnons le développement des énergies renouvelables dans la région en valorisant la transparence et le dialogue permanent avec toutes les parties prenantes afin de favoriser la meilleure intégration possible des projets.




*RWE France, Février 2026*




### Contacter la cheffe de projet

Agathe LESAGE
agathe.lesage@rwe.com